An aerial photograph of a river valley. The river flows through a deep, rocky gorge. The surrounding hillsides are covered in autumn foliage, with shades of yellow, orange, and red. A stone bridge with multiple arches spans across the river in the lower right foreground. The overall scene is bright and scenic.

BULLETIN MUNICIPAL

ANZÈME

2 0 2 4



Le mot de Viviane Dupeux,
Maire d'Anzême

Mesdames, Messieurs,

Je vous adresse avec plaisir le bulletin municipal préparé et mis en page par vos élus, retraçant les évènements de l'année passée et une esquisse des projets à venir. Cette fin d'année fut marquée par des élections municipales complémentaires, afin de retrouver une équipe au complet. Cinq nouveaux conseillers ont intégré l'équipe en place.

J'ai le plaisir d'accueillir Mme Véronique LAGRANGE-MALLET, M. Didier FILLETTE, M. Anthony RAPIN, M. Antoine MAGANA, M. Jean-Sébastien MALLET.

Pour 2024, la priorité d'investissement est axée sur un projet autour de la maison de maître située au n°1 place de l'Eglise, demeure de vacances de la famille d'Auguste Clergeau, artiste peintre, acquise en fin d'année. Une étude va être lancée afin d'affiner le projet et déterminer le montant des travaux, qui ne se feront qu'au fur et à mesure de l'accord de subventions.

Bien évidemment, l'entretien courant ne sera pas oublié, un état des lieux des pistes et routes est actuellement en cours afin de prévoir les travaux nécessaires.

Vous trouverez ces informations plus détaillées à l'intérieur de ce bulletin et notamment celles des associations qui participent pleinement à l'animation de la vie communale.

Au nom de tous les élus, je remercie le personnel communal qui intervient toute l'année pour vous apporter un service de qualité. Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

Portez-vous bien.

Viviane Dupeux, Maire d'Anzême

Etat Civil

Nous ne publions que les évènements pour lesquels une autorisation écrite a été délivrée.

Naissances

- Lyla VIGNERON, le 14/06/2023

Décès

- Jeanne DURAND, née BAZOGE, le 09/01/23
- Joël JAVELAUD, le 27/04/23
- Louis GUERRIER, le 19/05/23
- Louis Lucien CHAMPEAUX, le 21/05/23
- Christophe GALIBERT, le 24/09/23
- Madeleine RENON, née DESBOEUF, le 13/11/23

Mariages

- Damien GADAUD et Virginie GADAUD (née VINCENT), le 06/05/23
- William DECOMBREDT et Cindi DECOMBREDT (née Ferandon), le 23/09/23
- Savinien MABBOUX (né SOUBRANT-DEVULDER) et Anne-Laure MABBOUX, le 19/08/23

Informations de publication

Direction de publication : Viviane Dupeux - Maire

Rédaction : Conseil et équipe municipale

Mise en page : Antoine Vachon

Impression : Copy Plan - Guéret

Image de couverture : Le pont du diable à Anzême - Auguste Clergeau

Dépôt légal : à parution





**JEAN SEBASTIEN
MALLET**

Retraité



**VÉRONIQUE
LAGRANGE MALLET**

Retraîtée



ANTHONY RAPIN

Technicien Télécom



ANTOINE MAGANA

Animateur jeunesse



DIDIER FILLETTE

Retraité

5 Nouveaux membres au conseil municipal

COMMISSIONS

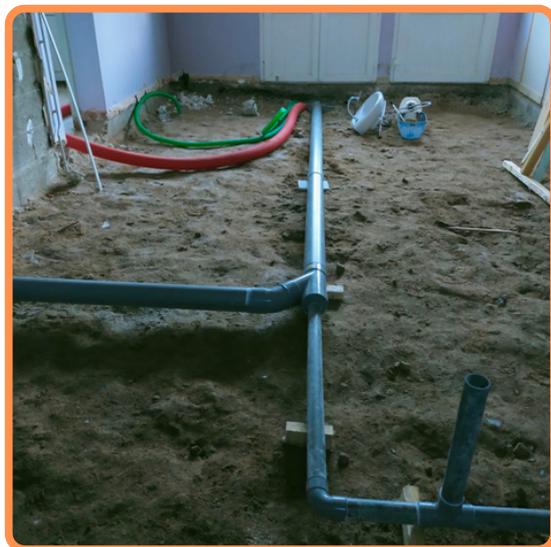
Finances	M Fabrice Algieri – M Cyrille Bertrand – M Sébastien Bidou - Mme Josiane Guerrier – M Franck Roussillat
Travaux	M Fabrice Algieri – M Cyrille Bertrand – M Sébastien Bidou - Mme Odile Bouriaud – M Cyrille Cléménçon – Mme Josiane Guerrier - Mme Véronique Lagrange-Mallet – M Anthony Rapin - M Christian Rousseau – M Franck Roussillat
Gestion périscolaire, Cantine, Relations école	M Bidou Sébastien – M Antoine Magana – Mme Nathalie Mauze
Culture, Sport, Loisirs, Vie associative	M Cyrille Bertrand – M Sébastien Bidou – M Cyrille Cléménçon -Mme Nathalie Mauze – M Anthony Rapin – M Christian Rousseau M Franck Roussillat
Tourisme et développement local	M Cyrille Cléménçon – Mme Josiane Guerrier - Mme Véronique Lagrange-Mallet – M Antoine Magana -M Jean Sébastien Mallet – M Anthony Rapin – M Franck Roussillat
Communication	M Antoine Magana – Mme Nathalie Mauze – M Christian Rousseau
Correspondant défense	Titulaire : Mme Josiane Guerrier – Suppléant : M Didier Fillette
Correspondant forêt	M Didier Fillette – M Anthony Rapin – M Christian Rousseau -M Franck Roussillat
Correspondant sécurité routière	Titulaire : M Fabrice Algieri – Suppléant : M Didier Fillette

DELEGATIONS

Délégués à la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret	Mme Viviane Dupeux – Mme Josiane Guerrier
Au Syndicat Electrification St Vauiry et Énergie St Vauiry / Dun le Palestel	Titulaires : Mme Josiane Guerrier – M Franck Roussillat Suppléants : M Cyrille Cléménçon – M Anthony Rapin
Au (S.D.I.C 23) Syndicat Départemental pour le Développement de l'Informatique Communale	Titulaire : M Cyrille Bertrand – Suppléante : Mme Odile Bouriaud
A ÉVOLIS 23	Titulaire : M Christian Rousseau – Suppléant : M Didier Fillette
Au SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (repas à domicile)	Titulaire : M Didier Fillette – Suppléante : Mme Nathalie Mauze
Au Conseil d'Exploitation Eau Potable et Assainissement	Titulaire : M Didier Fillette – Suppléante : Mme Viviane Dupeux
Au (C.N.A.S) Comité National pour le Personnel des Collectivités Territoriales	Titulaire : Mme Viviane Dupeux – Suppléant : M Bidou.Sébastien

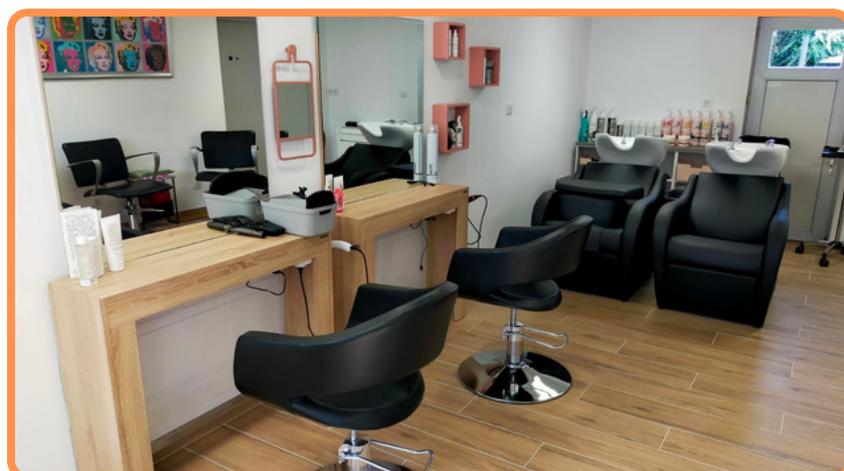
POINT TRAVAUX

Après avoir séparé l'appartement de l'étage de la boulangerie du local en rez de chaussée lors d'une première phase de travaux, nous avons rénové ce local pour permettre l'installation du salon de coiffure Gaëlle'Coiff.



Description des travaux réalisés :

- Raccord au réseau des eaux usées, isolation et rénovation du sol avec un carrelage neuf, réalisé par l'entreprise MPM PAPINI (ST VAURY) - 8 802€ ttc.
- Création d'une installation de plomberie, réseau d'évacuation des eaux usées, WC, lave main, évier, chauffe eaux par l'entreprise LEHUT(Anzême) - 4 712€ ttc.
- Création d'une installation électrique neuve et indépendante par l'entreprise NOIZAT (Le Bourg d'Hem) - 10 311,36 € ttc.
- Installation d'un compteur électrique par ENEDIS - 2 072,16€ ttc.
- Installation d'une pompe à chaleur réversible pour le chauffage et la climatisation par l'entreprise MRB (Bussière Dunoise) - 3 997,20€ ttc.
- Destruction du sol existant, isolation et doublage des murs en plaque de plâtre par notre Force d'Intervention Communale.
- Réalisation des bandes des plaques de plâtre et de l'ensemble des peintures par l'entreprise MARTINET (Anzême) - 4 860€ ttc.
- Matériaux, quincaillerie par l'entreprise GAUDON & FILS (Bonnat) - 1 967, 79 € ttc.



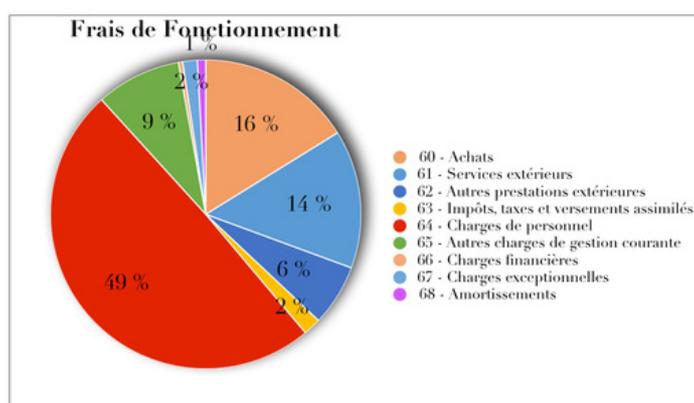
POINT BUDGET

En 2023, le montant global des **frais de fonctionnement** de la commune sont de **675 223€** ; le montant total des **recettes** s'élève quant à lui à **624 275€**.

Le poste "**Personnel**" à hauteur de **333 452 €** mobilisé à lui seul **49,4 % des dépenses** de fonctionnement . A cela s'ajoute les "**services extérieurs et autres prestations extérieures**" à hauteur de 141 184 € (20,90%), La municipalité a aussi fait le choix de **maintenir une offre de service périscolaire** pour ses enfants en 2023, grâce à la convention pour un **accueil multi-sites Saint-Fiel/Anzême**.

Nous devons cependant **repenser le coût de certaines prestations à l'avenir, au regard de l'augmentation des prix de nombreux produits et des salaires depuis ces 3 derniers années**.

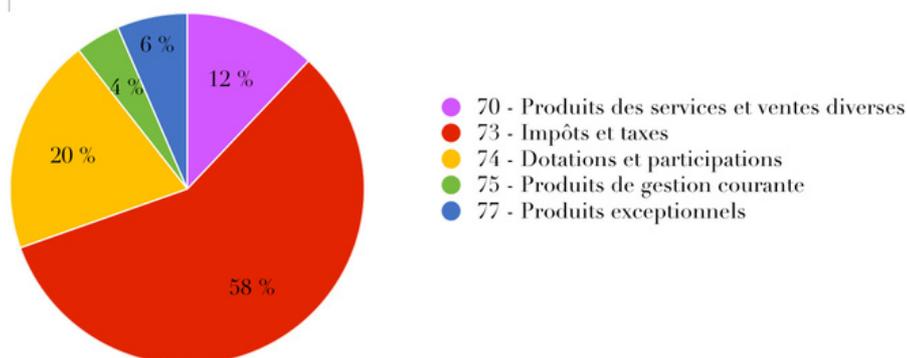
Nous pourrions éventuellement réduire le service d'accueil des enfants, ou bien augmenter légèrement les tarifs de ces prestations afin d'obtenir de nouvelles subventions de la CAF.



C'est à cette fin que nous avons dû relever le tarif du repas de la cantine de 2,30€ à 3€, **malgré un coût des ingrédients par repas d'un peu plus de 3,65€**.

Le poste Achats, comptabilisé à hauteur de **109 048 €**, représente 16,15% des dépenses , il intègre la **Voirie (46 347 €)** et la Maintenance (22 945 €) qui sont indispensables ; le poste "**Alimentation**" y est comptabilisé à hauteur de **31 114€**, celui de l'**énergie** pour **33 008€** et **11 940€** pour le **carburant**. Ces postes sont également difficilement compressibles.

Recettes de Fonctionnement



En ce qui concerne les **recettes de fonctionnement**, elles résultent principalement des **Impôts et Taxes** (359 361 €), des **dotations de l'Etat** (124 375 €) ainsi que des **redevances diverses** (74 924 €).

Les seuls postes sur lesquels nous pouvons agir directement sont les Produits, Ventes diverses (25 487€), et impôts.

En ces temps difficiles, notre priorité est de **maintenir une comptabilité saine sans en répercuter le poids sur les anzêmoises et anzêmois**. C'est pourquoi **nous concentrons nos efforts sur le développement de projets qui permettraient d'aller en ce sens**.

ANZÊME !

ACTUALITÉS DIVERSES - RETOUR SUR L'ANNEE 2023

LE RETOUR DES BREBIS !

Depuis le mois de juin, les **brebis sont de retour à Anzême** sur les sites de pâturages maintenant habituels, *les côtes des gorges, le pré des îles, le long de la Siauve*, etc... Pendant vos promenades pensez à tenir vos chiens à distance en leur présence et soyez attentifs quand vous circulez sur la route du bourg au pont du diable.



FEU D'ARTIFICE DU 14 AOÛT



Les associations ont été quelque peu prises au dépourvu face à l'afflux d'un public nombreux !

En effet, **plusieurs centaines de personnes** ont assisté et apprécié **le feu d'artifice** tiré à la plage et à la **soirée disco** ce 14 août. Mais l'aide de l'association « *Les Grands Écoliers* », la logistique éprouvée de l'ADA avec le soutien de quelques élus ont permis la réussite de cette manifestation.

Même l'orage qui toute la soirée a illuminé l'horizon attendu pour déverser ses ondées bénéfiques et ne pas perturber la fête. Ce superbe site de Péchadoire a retrouvé, le temps d'une journée, sa finalité première. Espérons que cette année les nouveaux propriétaires de ce bel endroit contribueront au renouvellement d'un tel événement qui, comme de nombreux spectateurs ravis l'ont fait remarquer, manquait beaucoup à la commune.



Réouverture de la boulangerie

Sept mois après la fermeture de la boulangerie d'Anzême en raison des hausses du prix de l'électricité, **la commune retrouve un boulanger**. Le mercredi 2 août à 8h00, la boulangerie a repris vie avec l'arrivée de Mr Lopès, boulanger de Chatelus Malvaleix qui assure depuis lors dans un premier temps un dépôt de pain. En espérant que ce dernier puisse, avec le soutien de la commune, ouvrir totalement ce commerce après « une période d'essai », si les clients répondent favorablement par une fréquentation suffisante.

A cette fin, la réfection du fournil et l'achat de matériel sont en prévision.

Horaires d'ouverture :
tous les jours sauf le lundi,
de 8h à 14h



L'ouverture de Gaëlle' Coiff

C'est avec une grande joie que je partage avec vous le premier anniversaire de votre salon de coiffure Anzêmois.

Cela a été une année incroyable depuis le début de cette aventure, le 2 novembre 2022, date de mon installation en temps que coiffeuse à domicile, le temps des travaux. Et surtout avec l'ouverture **du salon en plein cœur de notre beau village** en juillet dernier. Merci pour votre confiance et du fond du cœur je vous adresse mes meilleurs voeux pour 2024.

Gaëlle

Horaires d'ouverture :
Du mardi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h
Le jeudi à domicile
Le samedi de 9h à 15h
Ouverture exceptionnelle tous les premiers lundis du mois

L'ÉCOLE

Notre école comporte 3 classes pour un total de 55 élèves. Les enseignants sont Mme Marion VERGUET (Maternelle), Mme Vanessa LAVEYSSIERE (CP/CE1/CE2) et pour cette année Mme Laurence RENARD (CE2/CM1/CM2 + direction). L'équipe éducative est complétée par Mme Carole GOUTTEFANGEAS, ATSEM, et par 3 AESH : Mme Vanessa CESSON, Mme Sarah GIBBARD et Mme Audrey NADAUD.



En octobre, les élèves ont bénéficié de **plusieurs sorties organisées par le personnel communal** dans le cadre de la semaine du goût. **Pour Noël, les enfants ont écrit, réalisé et joué une pièce de théâtre "Alice au pays des merveilles"**. Nous les remercions pour leur implication.

Cette année, **les élèves de la maternelle se rendront une fois par mois à la ludothèque**. Les élèves des autres classes participeront à de **nombreuses rencontres sportives**. Tous les enfants sont inscrits dans le **dispositif "École et cinéma"** et assisteront aux visionnages de 3 films.

Dans les projets à venir, il y a **l'aménagement de la cour par les élèves du cycle 3 en collaboration avec la Commune et le CAUE**. Une opération **"Nettoyons la nature"** aura lieu normalement en mars. Pour ce qui est des travaux, **un lavabo et une VMC ont été installés dans la classe de Madame RENARD**.

Un petit bémol pourtant pour finir. Nos effectifs vont probablement être en baisse pour les 3 ans à venir. **Une fermeture de classe est à craindre à plus ou moins brève échéance**.

Mme Laurence RENARD

CENTRE DE LOISIRS (ALSH)

L'année 2023 a connu un changement important au niveau du fonctionnement du centre de loisirs avec la création du multisite Anzême-Saint Fiel. Les objectifs étaient de :

- Redynamiser le centre de loisirs après une année 2022 où les effectifs avaient fortement chuté
- Mettre en place des activités et des séjours qui n'auraient pas été possibles seuls par contraintes logistiques et financières
- Mutualiser les moyens sur le territoire afin d'anticiper la Convention Territoriale Globale rendue obligatoire pour obtenir des financements de la CAF

Mme Sophie MAUCHAUSSAT est alors devenue coordinatrice du multisite à 30% sur Anzême, Mme Virginie GADAUD est restée directrice du site d'Anzême, Mme Julie LEMOINE et Mme Anaïs PRUDHOMME sont restées les animatrices sur des temps partiels d'animation. **Ce multisite a permis de rendre un service aux familles tout au long de l'année.** Le centre de loisirs d'Anzême a été ouvert chaque mercredi et toutes les vacances en dehors du mois d'août et des vacances de Noël. Sur ces périodes de fermeture, les enfants du village ont alors pu bénéficier des activités du centre de loisirs de Saint Fiel au tarif de celui d'Anzême. Notre commune a pris à sa charge la différence de coût entre les deux centres de loisirs.

Au cours de l'année, les enfants ont pu participer à des activités très attractives : *visite d'une asinerie, escrime, initiation aux arts du cirque, initiation à la pêche, escalade, ateliers handisports, Beatbox, Hip hop...* Il y a aussi eu une demi-journée sur les gestes de premiers secours. Des cours de natation à la piscine de La Souterraine ont été organisés pendant deux trimestres ainsi qu'un stage d'équitation pendant trois jours. Trois séjours ont été mis en place : *ski en février dans le Puy de Dôme, séjour Nature en Creuse et surf dans les Landes pendant l'été.* **Nous pouvons donc nous montrer satisfaits de la qualité de la prestation proposée aux familles qui n'aurait pas été possible sans le multisite.** Les retours des enfants ont été très encourageants. Ils ont pris beaucoup de plaisir.



Concernant les effectifs, il y a eu une légère augmentation de la moyenne du nombre d'enfants les mercredis par rapport à 2022. Ils ont été globalement stables pendant les vacances scolaires. La conjoncture sociale a modifié l'utilisation du centre de loisirs par les familles : en 2023, beaucoup plus d'enfants (65% des enfants de l'école) sont venus au centre de loisirs mais sur des périodes plus courtes, en fonction des besoins ou par choix pour une activité. Peu de familles mettent maintenant leur enfant une semaine entière pendant les vacances. Même si le prix du centre de loisirs est resté inchangé, elles cherchent des solutions pour limiter le coût.

Malgré les efforts réalisés par chacun, le déséquilibre financier demeure important. Avec une moyenne de huit enfants par jour pendant les vacances scolaires, le déficit est principalement lié à l'ouverture pendant ces périodes. **Le conseil municipal a alors pris la décision de ne plus ouvrir le centre de loisirs pendant les vacances à partir de janvier 2024. Les enfants vont pouvoir continuer à profiter des activités mises en place par Mme Virginie GADAUD et Mme Anaïs PRUDHOMME les mercredis. Ils ont la possibilité de se rendre au centre de loisirs de Saint Fiel pendant les vacances.**

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Le dispositif **CLAS** (*Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité*) existe depuis deux ans à Anzême. La référente CLAS est Virginie GADAUD. Le CLAS est un dispositif mis en place pour prévenir l'échec scolaire. Il contribue ainsi à l'égalité des chances dès le plus jeune âge. Le CLAS est financé et piloté par la CAF car il est associé à **une politique de soutien à la parentalité**. Il fonctionne en lien étroit avec les professeurs des écoles, les familles et la CAF. Des temps d'échanges sont alors régulièrement organisés. Il s'articule autour de 3 notions principales :

- **Apprentissage de l'autonomie dans le travail personnel**
- **Ouverture culturelle**
- **Sensibilisation au respect, à la tolérance et à l'écoute des autres**

Les difficultés scolaires étant souvent liées à un manque de confiance en soi, le dispositif CLAS d'Anzême recherche alors **l'expression** et **l'épanouissement** de chaque enfant. Les supports utilisés tels que les jeux éducatifs comme le béret calcul, le Land Art, les jeux sur le vocabulaire ou bien encore les exposés permettent d'apprendre de façon ludique tout en développant la créativité.

Sept enfants y participent chaque semaine lors de séances d'1h30. Nous remercions nos bénévoles Mme Sandrine LEMOINE, Mme Julie LEMOINE, Mme Catherine PERUCKI et Mme Patricia CHAMPEAU COLASSE qui font vivre et enrichissent ce dispositif. Nous remercions également la CAF pour les formations mises en place pour les bénévoles et la référente CLAS. **L'évolution des enfants ayant participé au CLAS d'Anzême lors des dernières années donne raison à ce dispositif.** Cela nous motive pour la suite.



DISPOSITIF PETIT-DÉJEUNER

Le dispositif « **petit-déjeuner à l'école** » fonctionne depuis deux ans dans notre commune. Les élus se chargent de l'encadrement et Mme Sandrine BALLERE des commandes. M. Sébastien BIDOU encadre le petit-déjeuner de 8h à 8h30, suppléé lorsqu'il ne peut pas, par M. Christian ROUSSEAU, M. Didier FILLETTE ou bien encore Mme Angélique PIRES. Entièrement financé par l'Etat à l'exception du poste d'encadrant, ce dispositif s'inscrit dans l'axe central de stratégie interministérielle pour la prévention et la lutte contre la pauvreté. Il doit « **permettre aux écoliers de bénéficier de petits-déjeuners gratuits et ainsi de ne pas commencer la journée le ventre vide, de rester concentrés pendant toute la matinée et ainsi d'apprendre dans de meilleures conditions.** »

Nous avons obtenu l'autorisation d'élargir le dispositif aux enfants qui ne réussissent pas à manger à la maison avant de partir à l'école quelqu'en soient la raison et les ressources (manque d'appétit, manque de temps...).

L'inscription se fait au mois pour faciliter la gestion mais il est aussi possible de venir au dernier moment suite par exemple à une panne de réveil ou à un imprévu.

Huit enfants en bénéficient chaque matin et une dizaine d'enfants supplémentaires a pu y participer de façon ponctuelle.

Le petit-déjeuner est complet et varié : pain, céréales, jus de fruit, yaourts, lait... **Les produits locaux et issus de l'agriculture biologique sont favorisés.**

Nous avons été mis à l'honneur en novembre par la radio France Bleu lors d'un reportage diffusé nationalement.



LA "CANTOCHE" : LE MOT DE SANDRINE

Cette année l'effectif cantine a augmenté, et 54 élèves peuvent apprécier la qualité des repas élaborés. Je continue de travailler avec les petits producteurs locaux dont la plupart est issue de l'agriculture biologique. Les produits sont frais et de grande qualité. Mme Anaïs PRUDHOMME aide à la préparation des repas ainsi qu'au service avec Mme Carole GOUTTEFANGEAS.

Je continue aussi à travailler avec nos petits producteurs locaux et pour certains issus de l'agriculture biologique, un petit merci à eux pour leur dévouement et la qualité de leurs produits.

L'année a commencé par la traditionnelle galette des rois, puis le repas du nouvel an chinois, sans oublier les crêpes. Le repas de fin d'année à la plage et le repas que les CM2 ont choisi pour leur départ au collège ont pu profiter à tous les enfants de l'école. En octobre dernier, la semaine du goût a été bien chargée, avec :

- La sortie des cycles 1 et 2 chez Robin Lamotte (visite de la ferme, dégustation et câlins aux vaches),
- La sortie des cycles 3 à la boucherie du Viand'Art (fabrication de saucisses, chacun a pu ramener ses saucisses chez lui)
- La sortie de toute l'école chez Elysa Peyrot (visite de la serre et des champs de légumes avec dégustation de tomates cerises).

Nous avons terminé l'année par le repas de Noël à la salle polyvalente dans une sacrée ambiance, les enfants ont même dansé après le repas. Je prépare aussi, les mercredis, les repas pour le Centre de Loisirs et des ateliers culinaires ont été fait avec les enfants du centre avec de leur part une réelle ambition dans la préparation leurs repas, bravo à eux.

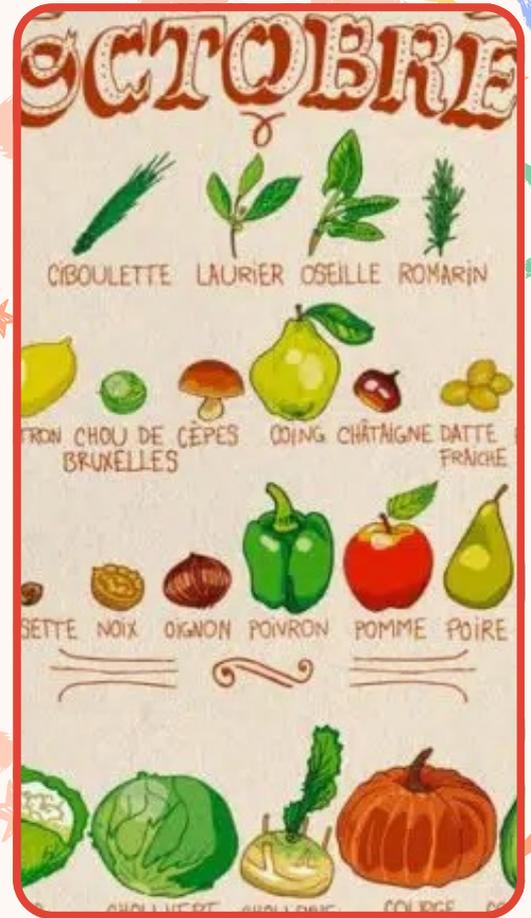
Afin de pouvoir continuer de servir des repas de qualités, à base de produits locaux (presque 90% issus de circuits courts), la municipalité a été contrainte d'augmenter les repas à 3€ pour arriver à couvrir les dépenses en partie. Le composteur qui a été mis en place est rempli avec la participation des enfants.

Je fais des publications et vous pouvez apprécier tout ce qu'il se passe à la cantine sur notre page Facebook « Cantoche d'Anzême ».

Le mois de mai sera marqué par le mois de l'Europe, chaque semaine un repas sera élaboré sur les spécialités d'un pays.

La Cantoche, c'est du mouvement toute l'année avec nos enfants et il faut qu'ils y soient bien, je remercie mes collègues qui apportent leur aide tout a long de l'année et les enfants pour leur gentillesse, bonne année à tous et surtout une bonne santé.

Sandrine « La Cantoche d'Anzême »
Responsable de la restauration scolaire



DES NOUVELLES DU CAMPING D'ANZÈME

Le camping et le restaurant de la plage de Péchadoire font l'objet d'un projet d'achat de remise en état et d'agrandissement de la part d'un couple néerlandais, Mme et M BRANDERHORST, qui sont également acquéreurs du site de Jouillat et de La Chapelle Taillefert, où les travaux d'aménagements ont été réalisés ou sont en cours.

A l'heure où nous éditons ce bulletin les diverses transactions avec la Com d'Agglo du Grand Guéret, actuel propriétaire, les permis et autres autorisations sont toujours en cours ou à finaliser. **Nous vous présentons ci-dessous le plan des aménagements prévus au camping**, la création d'une piscine et la rénovation du restaurant étant prévu dans un second temps.

A noter que la plage, le parking, le hangar à bateaux et son terrain restent la propriété de la Com d'Agglo du Grand Guéret. **En espérant que les diverses démarches administratives se concrétisent au plus vite pour permettre une ouverture, même partielle pour cet été, ce que le couple BRANDERHORST appelle de ses vœux en ce début d'année 2024 et que revive enfin ce magnifique site voué aux loisirs !**



LA MAISON BORDALIS

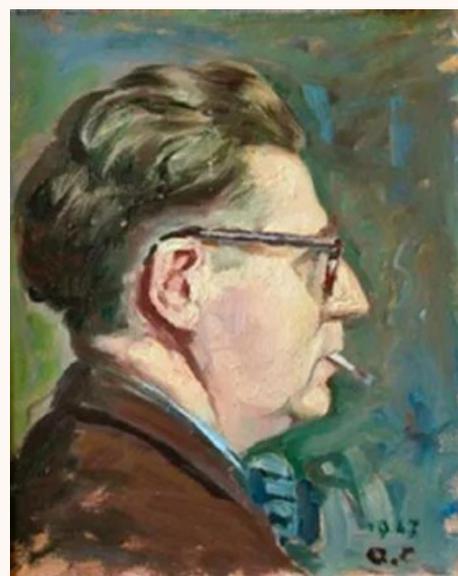


La commune vient d'acquérir la demeure de M. Bordalis au prix de 100 000 euros moins 15 000 euros de Fonds de Concours obtenus auprès de la Com. d'Agglo. Située au cœur du bourg, près de l'église elle est construite sur 3 niveaux et possède, sur le devant, un jardinet et un grand parc d'environ 2 000 m² à l'arrière.

Cette maison a la chance d'avoir été conservée presque entièrement dans son état du XIX^e siècle. Elle aurait été érigée sur l'emplacement de l'ancien prieuré en partie détruit pendant la révolution. Construite par la famille Calmel/Lecante qui a donné un maire à la commune, Pierre Lecante (maire d'Anzême du 15/2/1874 au 20/5/1888 - originaire de Jouillat et né au moulin du Prat). Elle est typique des maisons « retour d'immigrés » des maçons creusois du point de vue esthétique mais par son volume et sa proximité de l'église, elle se classerait plutôt dans la catégorie des maisons de notables, petit bourgeois.

Elle est donc remarquable sur le plan architectural ; les techniques de construction sont visibles dans le grenier et la grange qui sont restés intacts de même que la splendide cave voûtée.

Occupée par Auguste Clergeau, peintre post-impressionniste, et sa famille elle est également intéressante d'un point de vue culturel et historique. M. Clergeau, de par ses tableaux, ayant été le témoin des transformations de la vallée de la Creuse.



Autoportrait d'Auguste Clergeau, 1947

OBJECTIF DE L'ACQUISITION PAR LA COMMUNE :

Créer un pôle d'attractivité au cœur de la commune pour :

- Permettre aux anzémois et aux touristes de se réunir, de se sustenter dans un lieu convivial ;
- Capter de nouveaux habitants en démontrant que la commune est dynamique ;
- Rassembler du public autour d'un lieu, d'activités ludiques, culturelles ... ;
- Augmenter les recettes afin de compenser les pertes de subventions et la diminution de la participation de l'Etat dans les budgets communaux.

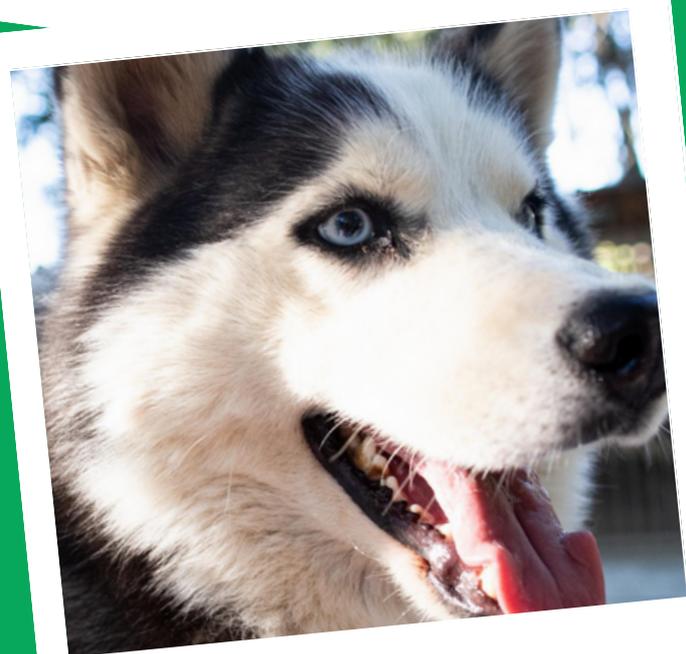
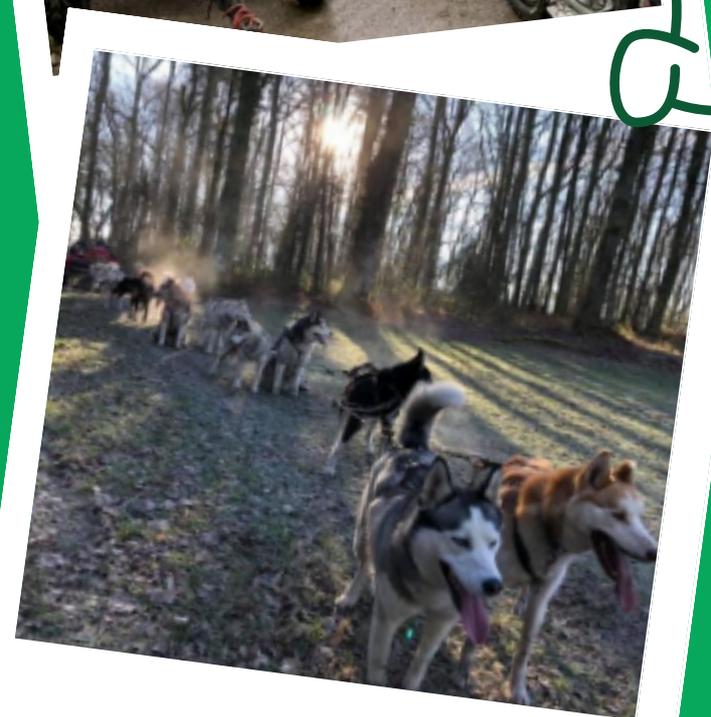
La maison de M. Bordalis et ses dépendances se prêtent à différentes options d'activités qui interagiraient entre elles en se valorisant les unes par rapport aux autres :

- Un lieu de restauration simple, bon, régional ...
- Un lieu de restauration supplémentaire ou lieu d'expositions, de stages ou d'ateliers artistiques ou artisanaux (peintres, photographes, vanniers, potiers ...),
- Un jardin d'agrément qui permettra de compléter l'offre de la salle des Gorges d'Anzême, d'organiser des activités pour les enfants, des concerts de musiciens locaux, des pique-niques ...

La commune pourra faire le choix de ne valoriser qu'une, deux, trois ou quatre de ces possibilités simultanément ou au fur et à mesure de nos moyens financiers et/ou de nos ambitions. Chacune ayant des avantages et des inconvénients qu'il ne faudra ni sur-estimer ni sous-estimer.



Les bruyères à Anzême - Auguste Clergeau



HUSK'IN CREUSE

L'association propose toujours les mêmes activités :

- Cani Rando
- Cani Kart
- Cani Trotte
- Trottinette électrique tout terrain
- Médiation animale

La période de Décembre rime avec les arrivées du père Noël dans tout le département ainsi que l'Indre et la Haute Vienne, dans les mairies, écoles, structures spécialisées.

Nous sommes également allés, en Octobre, dans un IME sur l'île d'Oléron avec la meute durant deux jours.

Des chiens, la nature, une expérience inoubliable ...

Husk'in Creuse

Julien Lemoine 07 80 55 11 26

<http://www.huskincreuse.fr/>

DEPALLE Daniel
Président du CDPS 23
39, la Chaumière
23200 BLESSAC
05 55 66 22 64 / 06 43 30 68 82
dd.depalle@gmail.com



LES SECTEURS D'ANZÊME

TOUJOURS TRÈS SOLLICITES EN 2023.

Les problèmes liés à la non ouverture des structures d'Anzême (camping et restaurant de la plage) ont bien failli compromettre nos organisations. Le camping fait partie intégrante de la labellisation par la Fédération Française des Pêches Sportives des sites d'Anzême tout comme le bar restaurant qui mettait à notre disposition ses installations pour l'accueil des participants, les opérations administratives (contrôle des licences, tirage au sort, classement) le palmarès et la remise des récompenses. Heureusement, dans un rayon limité, les hébergements sont nombreux et la municipalité a de nouveau été à nos côtés en mettant à notre disposition, pour l'organisation de nos épreuves, la salle municipale. Un très grand merci à Madame la Maire et à son conseil municipal.

- **22 Avril : 1ère manche du Challenge Feeder du Limousin à ANZEME. 36 engagés :** domination creusoise avec un podium 100% du CDPS 23 : Erwan CLARCK – Pierre ESCURE – Loïc TESTE.
- **7/8 Mai : R2 Feeder Nouvelle Aquitaine (Zone Limousin) à ANZEME et LE BOURG D'HEM. 30 qualifiés :** nos représentants ont fait parler la loi du nombre et obtenu les 3 premières places avec Vincent ARQUEY – Pierre PINAUD – Adrien DUFOUR et 7 pêcheurs dans le TOP 10.
- **12/13/14 Mai : N2 Feeder Zone A (BRETAGNE – PAYS DE LOIRE – NOUVELLE AQUITAINE – OCCITANIE) à ANZEME (Secteurs plage et pré/bois) et LE BOURG D'HEM (secteur amont de la plage) 39 qualifiés dont 5 Creusois.** Championnat de très haut niveau avec des résultats exceptionnels : 858,710 kg de prises (moyenne de 22 Kg/pêcheur). Le podium : Jérôme DROCOURT (85) – Gaspard CASTET (12) – Emmanuel COUASON (56). Pour nos représentants : 5ème Thomas MARCHEPOIL (accède à la 1ère division) 21ème Nicolas MASSET – 24ème Benoît MILVILLE – 35ème Jacky BRIGAND – 37ème Dominique CLARCK (descendent en Régional 1)
- **3/4 Juin : 1er OPEN DES 3 LACS (Américaine) à ANZEME et LE BOURG D'HEM. 32 équipes. Organisation TEAM CREUSE FISCHING.** Le haut niveau au rendez-vous avec la présence de Christophe CATHELIN (capitaine de l'équipe de France Feeder) et de Mickaël LETSCHER (membre de l'équipe de France feeder, 3 fois champion de France) Cette épreuve est appelée à devenir une épreuve phare de la région. Le podium : Owen MORALES (23)/Ronald MORALES (87) – Christophe CATHELIN (60)/Maxime GRUYER (28) – Mickaël LETSCHER/Guillaume BREGEAT (12)
- **6/7/8 Octobre : R1 Feeder Masters et Vétérans Nouvelle Aquitaine à ANZEME. 18 qualifiés.** Nouvelle domination de nos pêcheurs avec 2 Creusois sur le podium : 1er Jean Michel POGODA et Bruno PEYROUX 3ème. Serge LAFFORT (CD 86) est second. Pour nos autres représentants : 8ème Barrie HODGKINSON – 9ème Patrick MARAIS.
- **21 Octobre : 12ème et dernière manche du Challenge Feeder du Limousin à ANZEME. 20 engagés.** Anzême porte chance à nos pêcheurs avec un podium 100% creusois : Vincent ARQUEY – Jean Michel POGODA – Loïc TESTE.

PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS PAR NOS REPRESENTANTS :

Loïc TESTE – Erwan CLARCK – Adrien DUFOUR sur le podium de la R1 Feeder à MIMIZAN (40)
Fanny LANTIGNIER – Karine ROCHER : 1ère et 2ème de la Coupe de France feeder des féminines à PIROT (03)
Owen MORALES : 3ème de la Coupe de France Feeder des U20 à PIROT (03)
Nicolas MASSET remporte la Finale du Challenge Feeder Tech SENSAS (169 qualifiés) à MARENNES (17)
Jacky BRIGAND : 3ème R1 Pêche mixte catégorie Vétérans à SALAGNAC (24)

CHEZ NOS CARPISTES : Calvin et Aston GOODALL : médaille d'argent au championnat de France U15 à TREHET (41)



Hélia LECLERCQ – Elise MASSET



L'équipe nationale
CHAMPIONNE DU MONDE 2023

L'EXPLOIT : L'EQUIPE FEMININE CHAMPIONNE DU MONDE au LAC DE LA PANECIERE (58)

La Creuse était représentée sur cette 3ème édition de ce championnat du Monde par Aurélien TETARD (capitaine) Elise MASSET (titulaire) et Kerri-Ann GOODALL (remplaçante) tous les 3 du club "Etang de la Chaume" (Bavopac). Notre équipe nationale composée de 3 duos est championne du monde par nation devant l'Ukraine et l'Italie. Elise MASSET et sa binôme Hélia LECLERCQ sont championnes du Monde des duos.

De nouveau, le CDPS 23 remercie la municipalité d'Anzême pour les aides apportées. Remerciements à Madame la Maire et à Christian pour leur présence régulière sur nos épreuves ainsi qu'à l'AAPPMA locale pour la mise à disposition et l'entretien des parcours. Rendez-vous en 2024 en espérant que la Com d'agglo aura fini par finaliser la vente du site ou conclu des accords avec la municipalité.

Le Président du CDPS 23
Daniel DEPALLE



L'AAPPMA vous souhaite une excellente année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2024. La saison de pêche 2023 est terminée. Pour notre AAPPMA, nous constatons une baisse des cartes de pêche vendues.

La rencontre de pêche au coup du 29 juillet 2023 organisée "**Creuse Médiane Fishing**" à ANZEME s'est globalement bien déroulée avec une cinquantaine de concurrents. Le marathon de pêche au coup à l'américaine du 1er octobre 2023 a été une réussite sous un soleil d'été, une trentaine de participants s'affrontaient. Les pêcheurs soulignaient une organisation « sans nuage » et une excellente ambiance tout au long de la journée.

L'AAPPMA a déversé près de 200 kg de de truites arc en ciel et grosses truites. La fédération a effectué un empoissonnement sur les retenues de Champsanglard et des Chézelles, de gardons, de carpes, de black bass, de perches, de brochets et de sandres.

Atelier Pêche Nature : Sorties avec les Centres de Loisirs de Saint-Fiel et Anzême. Sur les deux jours plus de 200 gardons pris, un enchantement pour les enfants et pique-nique le midi à l'étang.

Des actions de nettoyage des berges ont été entreprises du sentier et les abords de la Creuse, du Pont du Diable à Anzême jusqu'au barrage de Champsanglard ainsi que les postes de pêche sur le secteur de Péchadoire d'ANZEME.

Dès le 15 décembre, vous pourrez vous procurer votre carte sur www.cartedepeche.fr ou chez les dépositaires : L'office de Tourisme du Grand Guéret – la Fédération Départementale de la Pêche.

Les membres du bureau d'ANZEME SAINT-SULPICE-LE-GUERETOIS remercient tous les bénévoles qui œuvrent et donnent de leur temps pour satisfaire l'ensemble des adhérents de l'AAPPMA.

Assemblée générale : 17 Février 2024 à 9h à la salle de réunion d'Anzême.





Association Communale de Chasse Agréée d'Anzême

L'assemblée générale du 13 mai 2023 s'est déroulée avec une participation correcte. Plusieurs votes ont permis de finaliser notre règlement intérieur. Du point de vue financier l'association s'adapte aux augmentations que nous connaissons tous. Grâce à une gestion rigoureuse, la cotisation n'a pas connu d'augmentation depuis plusieurs années. Nous avons eu le plaisir d'accueillir quelques nouveaux chasseurs, et une chasseuse, dont la majorité réside sur la commune, ce qui nous permet de maintenir globalement le nombre de sociétaires.

Nous continuons de céder une partie du plan de chasse « chevreuil » attribué au territoire de l'A.C.C.A. aux deux équipes adeptes du « tir d'été » et adaptons la régulation en fonction du cheptel présent sur le territoire qu'il convient de surveiller.

Au niveau du sanglier, la saison n'a pas débuté sur les chapeaux de roue de par une fréquentation d'animaux irrégulière et difficiles à localiser. Très peu de dégâts sont à déplorer. Nous portons une attention particulière aux mesures de sécurité et à la mise en place de la signalisation routière « danger - chasse en cours » qui nous sont imposées par le nouveau schéma départemental cynégétique élaboré par la Fédération Départementale des Chasseurs et retranscrite dans notre règlement intérieur. **La plus grande prudence est donc de rigueur et il est indispensable de réduire sa vitesse dans l'intérêt de tous.**

Lors des battues, qui se déroulent dans un excellent esprit de convivialité, il nous est permis de réguler une population, devenue très importante de sauvagine, surtout de renards. Malgré cela à notre grand regret les poulaillers sont régulièrement visités Il est à noter qu'il ne nous sera plus possible, du fait de l'évolution de la réglementation, de procéder à la régulation par déterrage des blaireaux au printemps. L'action de certains sociétaires est à souligner, ils sont intervenus en régulation sur les populations de ragondins ou corneilles qui occasionnent d'importants dégâts.

Concernant le petit gibier, avec les contraintes financières qui nous obligent à rationaliser la répartition des lâchers, le résultat est très mitigé.

Nous sommes sur la dernière ligne droite pour les sociétaires en retard qui doivent créer leur compte personnel sur le Système d'Information sur les Armes (S.I.A.).

Nous n'aurions pas à reformuler de sincères remerciements à Josiane et Jean-Michel qui nous offrent la possibilité d'accueillir notre rendez-vous de chasse, si le projet communal de local associatif, nous étant en partie destiné, était opérationnel.

Remerciements également à tous les propriétaires et agriculteurs qui permettent la pratique de notre loisir sur leurs terrains. A noter toutefois un point de vigilance dans un village de la commune.

Bonne et heureuse année 2024, qu'elle vous apporte santé, bonheur et prospérité dans tous vos souhaits.

Le bureau

La P'tite Graine

Les membres de l'association La P'tite Graine profitent de l'occasion qui leur est donnée ici et vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, vœux de santé, de réussite et de sérénité pour vous et ceux qui vous sont chers. 2023 a été pour l'association une année de transition. En effet, notre « *toute petite association* » principalement composée de membres issus du « *tout petit village* » de Forges a dû faire face à plusieurs départs de bénévoles pour des raisons professionnelles. Si nous ne pouvons que nous réjouir de ces évolutions de vie pour chacun, il n'en reste pas moins qu'elles ont eu un impact certain sur notre fonctionnement. Heureusement, des bénévoles venus d'autres communes ont eu la gentillesse de nous prêter main forte. Qu'ils en soient à nouveau remerciés ! Remerciements aussi à Jérôme qui accepte d'année en année de mettre à disposition une partie de son champ à des fins de parking ce qui nous permet d'assurer une circulation fluide et plus sécurisée sur site.

C'est ainsi que nous avons pu maintenir, en partenariat avec l'Avalée de la Kreuze, notre participation à la **FÊTE DU HOUBLON** du 09 septembre 2023. Cette journée s'inscrit maintenant dans un rendez-vous annuel en direction des creusois et creusoises, des touristes encore présents sur notre territoire et de la population locale. Pour cette édition, nous nous sommes réjouis d'avoir accueilli sur le site l'Association des Grands Écoliers qui ont proposé des maquillages, des ventes de crêpes et bonbons.

Malgré une forte chaleur les visiteurs ont répondu nombreux à l'invitation, environ 400 personnes, ont participé à la récolte du houblon ou visité la houblonnière. Pour nous, ces moments ont une signification toute particulière et notre plaisir est grand de voir des personnes de toute condition, de tous horizons, de tous âges s'asseoir autour du récolteur des cônes de houblon et discuter, échanger, rire, chacun voulant apporter son aide. Le concert avec le groupe GZK, haut en couleur et en déambulation, qui a clôturé la journée a vu l'arrivée d'un autre public et la douceur de la soirée ont permis une fin de journée et de saison 2023 dans les meilleures conditions.

A noter que les échanges et troc de plants et de légumes en surplus issus de nos jardins fonctionnent de mieux en mieux. Ils débouchent bien souvent sur des échanges de recettes et bien entendu des soirées dégustation. Vous l'aurez compris, sur ce tout petit lieu, **l'échange est de mise et a toute sa place**. Malgré les difficultés que nous rencontrons nous tenterons de nous réinventer pour 2024 afin de préserver cette convivialité.

Nous remercions bien entendu la municipalité de nous donner l'opportunité de nous exprimer dans les colonnes du bulletin municipal.



Concert de GZK



Atelier de maquillage
de l'ACEA



La récolte du houblon

L'Agir pour la Qualité de Vie à Anzême

L'association **AQVA** (Agir pour la Qualité de Vie à Anzême) présente ses meilleurs vœux pour 2024 à toute la population et plus particulièrement aux nouveaux anzémois.

Notre objet : **nous œuvrons dans le cadre de la défense du territoire et plus particulièrement sur le plan écologique.**

Nos principales actions ont portées sur le domaine éolien avec **le refus d'implantation d'aérogénérateurs sur notre territoire** en informant la population, les autres associations, les politiques,... sur les risques encourus. Nous avons, de ce fait, obtenus leur soutien. En 2023, nous sommes intervenus pour Anzême auprès de son avocate, à Limoges, en apportant de nouveaux éléments pour que le dossier de la commune soit accepté en intervention volontaire dans le cadre de la procédure *Eco-Delta Delta-Wind* contre la Préfecture. **Le refus d'exploitation des champs de 8 éoliennes à Anzême a été confirmé par la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux** en décembre dernier. Mais nous ne pouvons préjuger de l'avenir en effet d'autres procédures sont toujours possibles de la part des promoteurs.

Notre association travaille avec des associations d'intérêt général comme *Guéret Environnement*, *l'ADEV*. C'est ainsi que nous sommes allés à la réunion du *CEN (Conservatoire des Espaces Naturels)* où nous avons rencontrés la députée Mme C. Couturier et évoqué avec elle nos problématiques communales.

Cependant nos principales actions se sont portées sur deux dossiers : **Installation d'un méthaniseur industriel de Engie Bioz** et **d'une usine à pellets de la société Biosyl** dans la zone industrielle du Grand Guéret. La méthanisation aurait de multiples effets négatifs pour notre population : **importante augmentation du trafic routier, risque d'incendie sur site, épandages de digestats** sur Glénic, Jouillat ... et notamment sur Champsanglard qui impacteraient directement et d'une manière importante la plage d'Anzême (pollution de la rivière).

Concernant l'usine à pellets Biosyl, nous sommes allés aux différentes réunions animées par *FNE 23* conjointement avec la ville de Guéret ainsi que celle présentée par la *CAGG* et les sociétés Biosyl et Unisylva. L'ensemble des éléments recueillis nous ont permis d'appréhender les risques réels d'une telle installation. Nous avons fait une étude ; **les problématiques de l'eau** (ruissellement et approvisionnement), **les transports massifs et à hauts risques, la déforestation considérable voire abusive sont les bases de notre rapport.**

Enfin, j'ai eu l'occasion de m'entretenir longuement avec Mme A. Frackowiak-Jacobs, Préfète de la Creuse, sur les effets multiples de ces projets ainsi que sur le devenir du département. Nos interventions bien que modestes trouvent écho auprès des acteurs politiques et associatifs de notre territoire.

Notre action reste limitée sur Anzême. Elle est due principalement à l'absence de communication de nos représentants et leurs refus de profiter de nos compétences.

Je vous souhaite, à nouveau, une bonne année 2024.

Amitiés à toutes et tous

Muriel Moehring
Présidente d'AQVA



Agir pour la Qualité de Vie à Anzême

Les Amis d'Anzême

Cette année encore a été très chargée, après **la galette des rois**, **les après-midi jeux** tous les 4èmes mercredi du mois, notre assemblée générale s'est tenue le 22 mars suivie d'un repas à la salle polyvalente des Gorges d'ANZEME préparé par l'Auberge de St Fiel.

En avril nous avons organisé **1 petit loto** et également assisté au théâtre à Grand-Bourg.

Au mois de mai, nous avons reçu **le Club de Mérinchal** pour une visite à la plage, l'église, le pont, la cascade des Moulines suivi d'un repas à St Sulpice le Guérétois à la salle polyvalente puis nos convives ont souhaité se rendre au viaduc de Glénic, puis retour sur St Fiel pour un gouter avant leur départ vers Mérinchal. Cette journée a enchanté nos invités et a contribué à de très bons échanges, malheureusement celle-ci a été trop courte pour effectuer le programme en entier, mais ce sera partie remise.

En septembre, un voyage était prévu au volcan de Lemptegy dans le Puy de Dôme, il a été annulé faute de participants.

En octobre, nous organisons **un Loto ouvert à tous**, ou nous avons eu une très bonne participation, salle comble, très belle réussite.

Notre **repas d'automne** a eu lieu à l'Auberge de St Fiel (très bonne participation des adhérents).

Nous avons tenu un stand au **Marché de Noël à Saint Sulpice le Guérétois** et nous avons terminé l'année avec la bûche de Noël le 22 décembre.

Pour 2024, le programme n'est pas encore établi, les après-midi continuerons, la galette des rois, etc.

Il est à l'étude que nous allions 1 journée sur Mérinchal en retour. Nous faisons notre possible pour vous réunir, organiser des sorties et spectacles.

Nous vous adressons à tous, nos meilleurs vœux pour 2024, bonheur, joie et surtout une bonne santé.

LE BUREAU

Association pour les Distractions à Anzême

Bonjour à toutes et tous,

Les membres de l'Association pour les Distractions d'Anzême souhaitent une bonne et heureuse année à tous les habitants de notre commune.

L'année 2023 aura été l'année du retour (ou presque) à la « normale » pour notre association. **Marchés, vides greniers, repas et accompagnement des festivités organisées par la commune avec ce magnifique feu d'artifice sur le site de Péchadoire** qui, le temps d'une journée a retrouvé la fréquentation qu'il devrait avoir tous les jours de l'été....

Pour 2024, les organisations habituelles ne devraient pas être remises en cause et quelques surprises devraient venir enrichir le nombre de manifestations proposées, vous serez bien évidemment avertis dès que les projets verront le jour.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui nous ont aidé au cours de cette année, ayant participé à nos manifestations qu'ils soient exposants ou visiteurs, mangeurs et bons vivants, bref tous ceux qui nous donnent la force de continuer à faire vivre notre association et notre commune



LOU MOTO CREUSE

2023 était l'année de reprise du club après une petite période de sommeil.

Des adhérents ont pu participer à une sortie en commun avec le club moto de La Saunière.

3 jours de belles routes avec la visite de la basilique de Vézelay, la cathédrale de Reims, le lac du Der.

Hébergement dans un superbe village western dirigé par José, son « chérif » au cœur d'or.

Le Lou Moto Creuse a participé comme chaque année au **Multi Moto** et au **rassemblement annuel de La Saunière**.

L'Espagne fut la destination du Grand Prix Moto cette année.

Toujours une belle participation des fans de vitesse pendant une petite semaine.

La Dordogne avec ses châteaux, ses superbes paysages et son incroyable gastronomie a été choisi pour une sortie estivale.

Une descente de la Vézère en canoë kayak avec pic-Nic au bord de l'eau a agrémenté ce week-end placé sous le signe de la joie et la bonne humeur.

Des sorties à la journée ont été organisées en Auvergne, le Cantal et autres magnifiques lieux proches de la Creuse.

Mais la moto est aussi un prétexte pour **se retrouver entre copains**. C'est pour cela qu'une grande partie des adhérents s'est retrouvé quasiment chaque mois pour apprendre à encore mieux se connaître et discuter des futures sorties autour de petits plats apportés par chacun.

De très bons moments de partage, de convivialité qui tissent des liens encore plus forts dans le groupe et qui donne envie de se retrouver pour rouler ensemble encore plus souvent.

Le programme 2024 sera encore plus étoffé avec la Corse et le Portugal comme gros voyages de l'année, mais pas que...

Bonnes fêtes de fin d'année et longue route.

Le président, Pélonio





Association des Grands Ecoliers d'Anzême

Pour le **loto**, encore un franc succès, la salle était pleine ! Des donateurs toujours aussi nombreux afin de pouvoir faire gagner plusieurs lots et non 1 seul à chaque ligne ou carton plein. C'est la manifestation qui rapporte le plus à l'association.

La **kermesse**, qui marque la fin de l'année scolaire : un moment joyeux et convivial où petits et grands se mélangent pour faire des jeux et des acrobaties dans le château gonflable. Elle est clôturée par un repas, cette année ce fut barbecue party !

Le magnifique **feu d'artifice** offert par la commune le **14 août**. Quel plaisir d'avoir pu être présent à cette fête qui a permis de faire vivre la plage, un public nombreux et comblé car bon nombre de retours positifs.

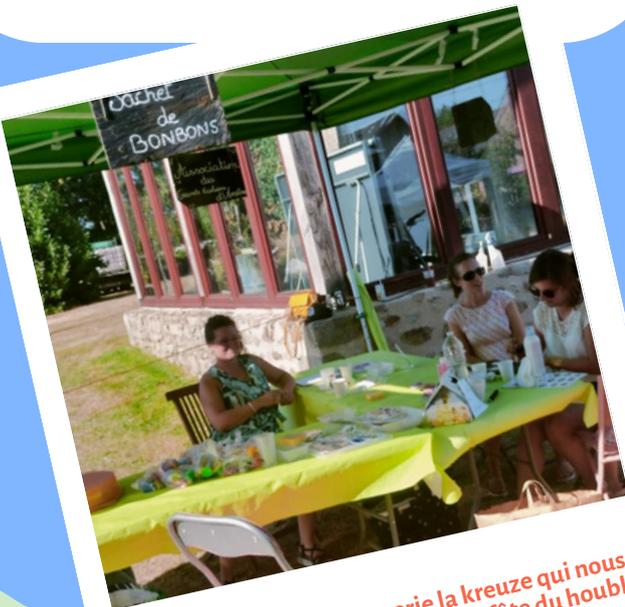
Halloween avec le centre de loisirs a fait venir beaucoup de créatures toutes aussi mignonnes que terrifiantes ! Nombreux d'entre vous ont joué le jeu en leur offrant des petites friandises quand ils sont venus toquer à votre porte, ils ont été récompensés à la hauteur de cette belle après-midi de marche.

Cette année 2023 fut riche en émotions pour l'association ! Le changement de président en cours d'année, le départ de la directrice et maîtresse du cycle 3 : Mme Magalie MEDEAU et des nouveaux parents qui viennent s'investir dans l'association en devenant membres actifs !

Nous avons décidé d'ajouter le sigle AGEA et un logo. Voici quelques photos souvenir des différentes manifestations que nous réitérons chaque année :



Le **carnaval**, qui sans l'aide précieuse du centre de loisirs ne pourrait se faire ! Car oui, ce sont bel et bien les enfants qui avec l'aide de Virginie conçoivent Mr CARNAVAL. A cette occasion, l'association offre le goûter après que Mr CARNAVAL ait été brûlé puis lance un petit concours. Cette année, nos jeunes talents ont pris leur courage et ont chanté devant un public très à l'écoute ! Ils ont bien mérité de repartir avec un cadeau.



Nous remercions la brasserie la kreuze qui nous ont invité à tenir un stand lors de leur fête du houblon !

Les illuminations de Cherfoulaud

Remercions Cédric TAILLEVENT qui chaque année prend plaisir à illuminer son petit hameau. Nouveauté cette année, nous remercions Mr et Mme JUBRILLAT de la commune de Glénic d'avoir permis au Père-Noël d'arriver sur une magnifique calèche ornée de lumières, pour le plus grand plaisir des familles. Cela a permis aux enfants de faire un tour au milieu des illuminations.

Les membres de l'association ont servi boissons chaudes et crêpes, nous tenions aussi un stand de confiseries maison et des hot dogs. Et pour les plus gourmands des Hamburgers /frites par "Truck de ouff". Nous remercions aussi La Montagne et France Bleu Creuse qui en publiant un article, ont su mettre en valeur cette soirée et le travail de Cédric.



Le spectacle de Noël

Lors du spectacle de Noël de l'école, les enfants ont joué une jolie pièce de théâtre sur le thème d'*Alice au pays des merveilles*. Lors de l'entracte, les familles ont pu apprécier les pâtisseries qu'elles ont préparé, accompagnées de boissons vendues par l'association. Par la suite, le centre de loisir a fait un spectacle sur le thème de Noël qui s'est suivi de l'arrivée du Père-Noël avec sa hotte pleine de cadeaux !

Nous avons pour l'occasion fait une **tombola** faisant gagner un joli panier garni conçu grâce à la participation de **la brasserie la KREUZE, la boulangerie Villechalane, la boulangerie Giraud, le bar tabac le Bolly et le Marché aux Fleurs**.

Comme toujours nous avons pu compter sur votre présence et votre générosité, ce qui a permis de faire un don de 350€ par classe en plus d'une participation à hauteur de 1717€50 pour leur voyage scolaire !

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE D'ANZÈME

L'ANNÉE 2023 SE TERMINE PAR LE BILAN TRADITIONNEL ET RICHE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR L'ASCA

Régulièrement, la gym "entrez sans frapper" et la peinture sur porcelaine ont eu une excellente fréquentation. Nous avons ajouté cette année le yoga du rire un jeudi par mois.



Gymnastique : le mardi à 19h10



Randonnée



Atelier porcelaine

En plus des sept randos prévues et bien agréables, nous avons pu apprécier deux concerts entraînants de jazz et de blues, un spectacle original qui alliait préhistoire, musique et jonglerie et un magnifique spectacle-concert-hommage rendu à Michel Lavaud par sa fille.



Concert de blues J.M.Driant



Spectacle "La quête du rôle"



Concert en hommage à Michel Lavaud par sa fille Laurence



Sortie à Guédelon



Sortie à Moulines



Nettoyage à Busserolles

Deux sorties sur une journée à **Guédelon** et à **Moulines** ont agrémenté le printemps et l'automne de cette année qui s'est terminée par le **téléthon** avec ses objets, ses traditionnelles brioches et son moins traditionnel jus de pommes.

L'A.S.C.A. a participé au **ramassage et tri de déchets** accumulés le long de l'ancienne voie ferrée. Tout cela a été possible grâce aux bénévoles qui, tout au long de l'année, organisent les différentes activités.



Randonnée énigme



Loto "entrez sans frapper"



Concert "Woody Wood Swing Gum"

Nos remerciements vont aussi à la Municipalité pour son aide financière et matérielle et à vous, participants, pour votre encouragement à poursuivre. Que 2024 apporte à chacun le meilleur et que la vie associative permette à tous d'adoucir la dureté de ce monde actuel !

Nouvelle liste des référents villages

ALGIERI FABRICE	CHIGNAROCHE	06 01 71 54 23
BERTRAND CYRILLE	MONTBUT	06 63 23 70 45
BIDOU SEBASTIEN	CHIGNAVIEUX - ROMEIL	06 72 81 23 08
BOURIAUD ODILE	LE PUY CHAILLAUX - BUSSEROLLES	06 32 53 72 30
DUPEUX VIVIANE	FOURNOUE - CHERFOULAUD - FORGES	06 73 76 72 85
FILLETTE DIDIER	Le BOURG ANZEME - LA CROIX ROUGE	06 58 10 57 38
MAGANA ANTOINE	LE THEIL - BIRAT - COURTILLE	06 88 36 28 39
MAUZE NATHALIE	AUBE - LA PTE ET GRDE BREUILLE	06 6188 97 45
RAPIN ANTHONY	CLERAT - PUY BARJON	06 78 78 93 37
ROUSSEAU CHRISTIAN	VENTENAT - PECHADOIRE	06 48 96 10 74
ROUSSILLAT FRANCK	LE VIGNAUD - JUPILLE	06 86 54 68 90